



LE TEMPS

verdict Samedi 23 octobre 2010

L'OMC donne gain de cause aux Etats-Unis contre la Chine

Par R. E.

Des produits étaient exportés de Chine à un prix inférieur à leur coût de production

Dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, engagée depuis plusieurs années, le verdict que vient de prononcer l'Organisation mondiale du commerce fera date. Il a donné raison à Washington sur douze points, contre cinq à Pékin qui avait protesté contre des surtaxes sur les importations de certains produits (tuyaux en acier, pneus et sacs en tissu plastifié) aux Etats-Unis. Pour l'OMC, ces produits étaient exportés à un prix inférieur à leur coût de production. Mais le verdict recommande aussi aux Etats-Unis de respecter les cinq points sur lesquels ils sont mis en cause.

Depuis quelques mois, les Etats-Unis menacent de prendre de nouvelles mesures antidumping contre la Chine. Cette fois-ci, ils estiment que le yuan, sous-évalué selon eux, constitue une subvention déguisée par Pékin. Et, à la demande du syndicat de la métallurgie, Washington a ouvert cette semaine une nouvelle enquête contre des pratiques antidumping de la Chine. Si les faits reprochés sont avérés, une plainte sera déposée contre la Chine.

La plainte chinoise avait été déposée en septembre 2008. Pour Ron Kirk, représentant américain au Commerce, il s'agit d'une victoire pour les travailleurs et entreprises américains, qui doivent faire face à la concurrence déloyale de la Chine.

Pékin et Washington disposent de 90 jours pour faire appel.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA